



**Service de la sécurité
civile et militaire**

Division protection civile

Gollion
Case postale 80
1305 Penthalaz

Aux participants des cours fédéraux

Réf. : BAN

Gollion, le 18 octobre 2018

Logement

Madame, Monsieur,

Les cours organisés par l'Office fédérale de la protection de la population (OFPP) se déroulant généralement dans le canton de Berne (Schwarzenbourg, Spiez, etc...) il est obligatoire de loger sur place.

Pour les cas exceptionnels, les retours à domicile sont admis, mais sont à la charge des participants.

Merci de votre compréhension.

Bureau des cours

